

Registre paroissial St Ferjus à La Tronche
Baptêmes, mariages et sépultures de 1815 à 1835

Bertrand Spindler, novembre 2021

En 1990 sur la place de l'église Saint-Ferjus, un employé communal vit une équipe d'ouvriers, débarrassant le galetas de l'église en prévision d'une réfection de la toiture, jeter à la benne un certain nombre d'objets. Son attention fut attirée par gros un livre, d'apparence ancienne qu'il emporta pour le préserver.

Ce registre a été remis par cet employé en 2021 à Marie Emery, conseillère municipale. Il a été remis à la paroisse St Matthieu du St Eynard le xx 2021. Il s'agit d'un livre de format in-quarto (215 x 300 mm) et d'épaisseur de 50 mm.



Il est tenu par le curé de la paroisse St Ferjus Philippe Dumolard (1760-1837). En son absence les actes sont signés par d'autres prêtres dont l'abbé Jean François Raillane (1758-1840). L'abbé Raillane tenait une école Grande rue à La Tronche.

L'orthographe des noms propres est souvent différente de celle des registres d'Etat civil. L'orthographe des noms communs est parfois différentes de l'orthographe actuelle : parrin pour parrain, notte pour note, tems pour temps, habitans pour habitants, par exemple.

On présente ci-dessous quelques pages significatives ou curieuses du registre avec leur transcription et quelques commentaires. On s'est référé aux ouvrages de l'association Archipal : *La Tronche au XIXème siècle, première partie : du Consulat au Second empire*, et pour la famille de Barral : *La Tronche au XVIIIème siècle, des métiers et des hommes*.

On présente aussi, pour terminer, les pages de la *Vie de Henry Brulard*, de Stendhal, où le curé molard et l'abbé Raillane sont cités.

Transcription

1815 Baptêmes, Mariages et Sépultures

Bapt

Il a été inscrit à la fin du registre de 1814 un acte de baptême qui date du janv 1815

Mariage

François Massot serviteur chez Joseph Vial à la Frette paroisse du Touvet, domicilié dans la dite paroisse, natif de la paroisse de la Trinité, canton de le Rochette en Savoye, fils légitime et majeur de feu Barthélémi et de défunte Thérèse Jaquot les deux à la Trinité, a épousé honnête Marie Mayousie fille légitime et majeure de feu Louis et de défunte Marie Jattiffier résidant jadis à S Martin le Vinoux, actuellement fille de service et journalière dans cette paroisse. Mariage publié trois fois sans empêchement dans cette paroisse et dans celle du Touvet ainsi qu'il apert par le certificat du curé de ce lieu en date du second du présent mois signé Vachan, mariage célébré à la commune de ce lieu par M Delorme ainsi qu'il est esté par son certificat d'hier, j'ai imparté la bénédiction nuptiale aux deux époux ce jourd'hui sept janvier 1815. Présents Claude Girard habitant à la Grande Tronche, Jacques Bouvier père du même lieu, et Victor Vial résidant à Pétilonière et Jean Reboud fils de ce lieu, tous signé non les époux illétrés

J Bouvier Victor Vial Reboud Claude Girard Dumolard

Commentaire : le registre des mariages de l'Etat civil de La Tronche, à la date du 6 janvier 1815, indique ce mariage. François Massot est dit ouvrier cultivateur au Touvet. Sa mère Thérèse Jaquot est citée vivante, contrairement au registre paroissial. La Trinité est citée commune du Mont Blanc ou Savoie. Le département de Savoie d'aujourd'hui a été de 1792 à 1815 le département du Mont Blanc, puis après Waterloo, est revenu au royaume de Piémont. La Trinité est une commune près de Montmélian.

Rose Roudet

Bapt

Rose Roudet fille à Joseph et à Louise Marie Genoux mariés résidant au Parc est née et a été baptisée le huit janvier 1815. Parrin Jean Trouilloud fils à Jean, marraine Marie Louise Saux du Carin. Présent le père signé et le grand père pour Jean Trouilloud. Père signé non le parrin la marraine illettrée

Jean Trouillard Joseph Roudet Dumolard

Commentaire : le registre des naissances de l'Etat civil de La Tronche mentionne cette naissance. Les témoins sont Philippe Marchand charpentier et Joseph Roudet vigneron, ayeul de l'enfant.

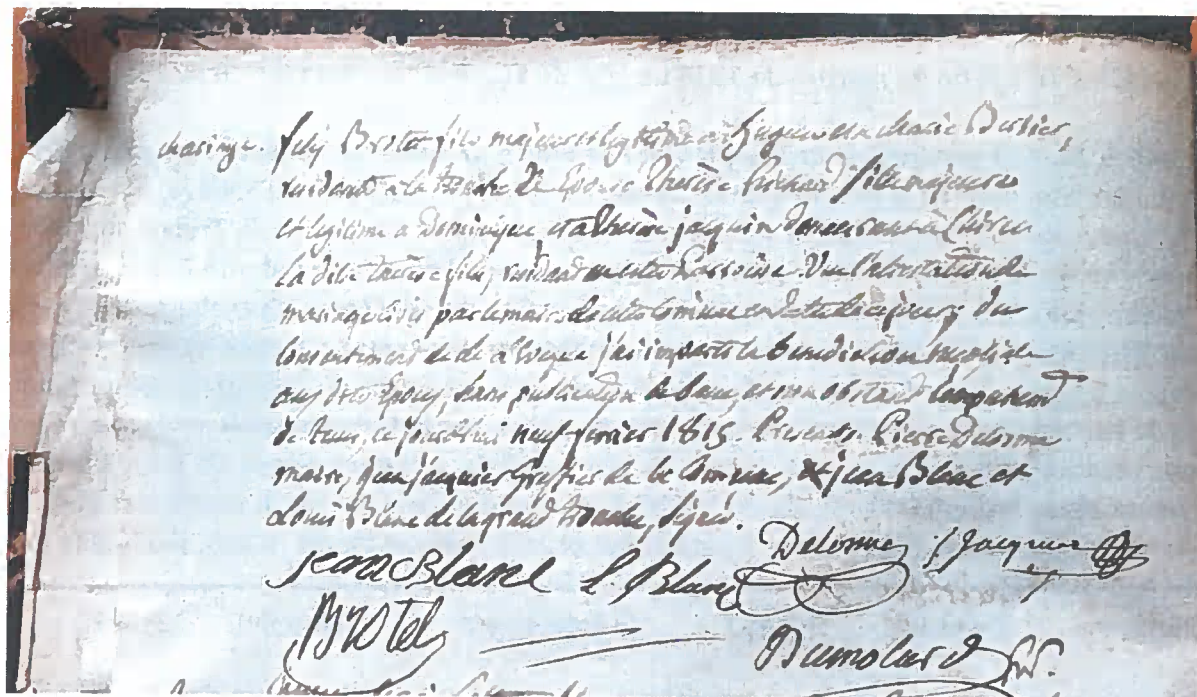
Amédé Serin

Bapt

Amédé Serin fils à Etienne et à Madelaine Pra mariés résidant à la Petite Tronche né hier et a été baptisé le dix sept janvier 1815. Parrin André Buisson fils à Charles Marraine Delle Sophie Paut fille Mathieu. Présent Charles Buisson fils aîné et Mathieu Paut x neveu

Commentaire : le registre d'Etat civil de Grenoble mentionne cette naissance. La père Etienne Serin est chamoiseur, domicilié hors de la Porte St Laurent. La mère est Magdeleine Prat. Les témoins sont André Guérin tanneur à Grenoble et Mathieu Paut fils chamoiseur à La Tronche.

9 février 1815, le maire est témoin du mariage religieux.



Transcription

Mariage

Felix Brotel fils majeur et légitime à Hugues et Marie Bertier, résidant à La Tronche a épousé Thérèse Richard fille majeure et légitime à Dominique et à Thérèse Jacquier demeurant à Chiren, la dite Thérèse fille, résidant en cette paroisse. Vu l'attestation de mariage civil par le maire de cette commune en date de ce jour, au consentement de l'évêque, j'ai imparté la bénédiction nuptiale aux dits époux, sans publication de ban et non obstant l'empêchement de temps, ce jourd'hui neuf février 1815. Présents Pierre Delorme maire, Jean Jacquier greffier de la commune, Jean Blanc et Louis Blanc de la Grand Tronche, signés

Delorme J Jacquier

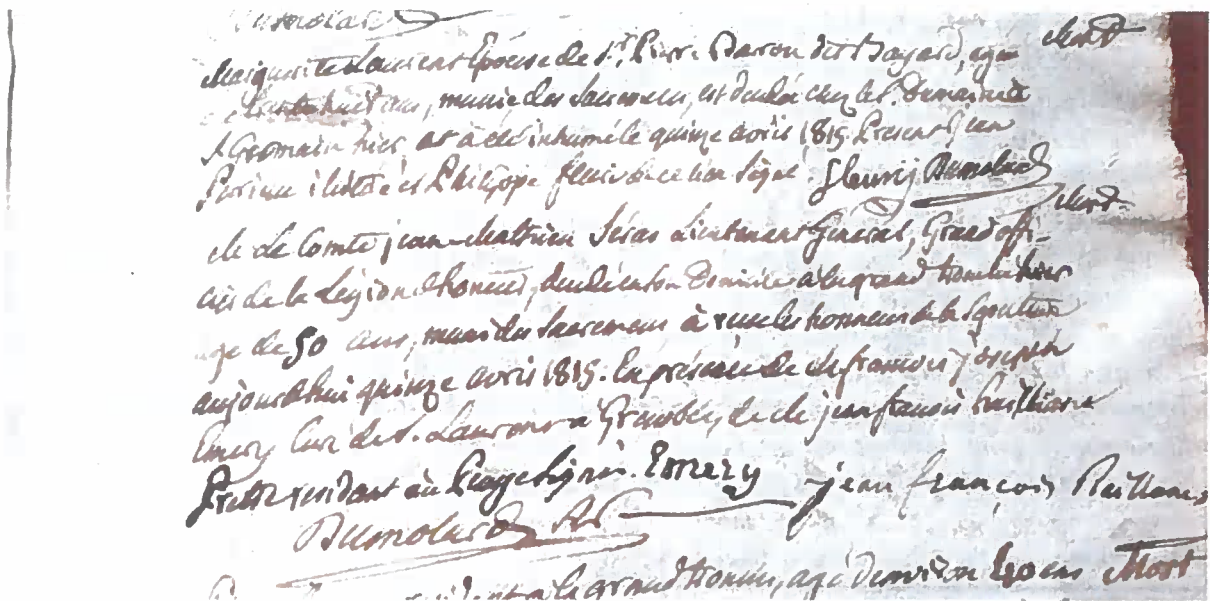
Jean Blanc L Blanc

Brotel Dumolard curé

Commentaire

L'acte du mariage civil en date du 9 février 1815 donne le prénom du marié Philippe et non Félix. Philippe Brotel est peigneur de chanvre. Les époux reconnaissent deux enfants : Thérèse Brotel née le 25 juillet 1811 et Marie Catherine Brotel (décédée depuis) née le 23 février 1813. Thérèse est reconnue par son père, âgé de 28 ans, caporal au 8^e régiment d'Infanterie légère, résidant momentanément à La Tronche. La naissance a lieu au domicile de son père. Marie Catherine n'est pas reconnu par son père, militaire, sans doute absent de La Tronche. La naissance a lieu au Péage dans le domicile de Felix Brotel. Le décès prématuré de Marie Catherine n'a pas été trouvé dans les registres de La Tronche.

15 avril 1815, sépulture d'un comte d'Empire



Transcription

Mort

Marguerite Laurent épouse de Sr Pierre Daron dit Bayard, âgée de trente huit ans, munie des sacrements, est décédé chez le P Dumaine à St Germain hier, et a été inhumée le quinze avril 1815. Présents Jean Perrin illettré et Philippe Fleuri de ce lieu. Signé
Fleury Dumolard

Mort

M. le Comte Jean-Mathieu Séras lieutenant général, Grand Officier de la Légion d'Honneur, décédé en son domicile à la Grande Tronche hier âgé de 50 ans, muni des sacrements, a reçu les honneurs de la sépulture aujourd'hui quinze avril 1815. En présence de François Joseph Emery curé de S Laurent à Grenoble et de Jean François Raillane prêtre résidant au Péage. Signés
Emery Jean François Raillane Dumolard

Commentaire (sources : Fichier Leonore du ministère de la culture, et Etat civil de La Tronche)
Jean Mathieu Ignace Séras, général d'Empire, né le 16 avril 1765 à Oza, Piémont (Italie), mort à La Tronche le 14 avril 1815, pendant le période des Cents jours.

Wikipedia

Jean Mathieu Séras entre au service de la France comme sous-lieutenant le 8 août 1791, il passe adjudant-major le 12 octobre 1791, et capitaine de carabiniers dans la [légion des Allobroges](#) le 13 août 1792. Employé à l'[armée des Alpes](#), il est blessé à l'affaire du [Petit Saint-Bernard](#). Chef de bataillon le 22 septembre 1793, il participe au [siège de Toulon](#), et reçoit quatre coups de feu à la prise de la redoute dite "Petit Gibraltar" le 16 décembre 1793. En 1794 il appartient à l'armée des [Pyrénées-Orientales](#) commandée par [Augereau](#) et il est blessé au talon à la prise de la fonderie de [Saint-Laurent de la Mougna](#) le 6 mai 1794. Il est blessé à l'épaule gauche à [Ripoll](#) le 11 juin 1794, et fin 1795, il est affecté en Italie.

Le 16 avril 1796 il est blessé d'un coup de feu à la jambe lors de l'attaque de [Ceva](#). Il est promu par [Joubert](#) adjudant-général chef de brigade le 21 décembre 1798. Le 20 juin 1799 il est chef d'état-major de la division [Grouchy](#) au combat de San Giuliano, et il est promu [Général de](#)

brigade provisoire par le général Championnet le 31 août 1799. Employé à la division Lemoine en novembre 1799, puis à la division Clauzel en mars 1800, il repousse les Autrichiens au combat de Melogno (18-25 avril), puis il sert à l'attaque du Monte San Giacomo le 19 avril 1800. À cette occasion, il remarque la conduite courageuse du jeune housard Marbot, dont il fera sur le champ un maréchal des logis. Confirmé dans son grade de général de brigade le 29 mars 1801, il rentre dans ses foyers avec le traitement de non activité le 1er juillet de la même année.

Le 5 décembre 1801 il est employé dans la 7e division militaire et le 31 octobre 1802, il est affecté à l'armée d'Helvétie sous Ney. Le 30 août 1803 il commande une brigade sous Davout au camp de Bruges. Il est élevé au grade de général de division le 1er février 1805, et le 31 mai il commande la 10e division militaire. Le 8 septembre suivant, il commande la 5e division d'infanterie à la bataille de Caldiero. Il est grièvement blessé à Wagram, où il commande la 1re division d'infanterie du VIe corps d'armée. Il est créé comte de l'Empire par décret du 15 août 1809 et lettres patentes du 28 novembre 1809. Il combat par la suite en Espagne (1810-1811). Il est fait chevalier de Saint-Louis le 17 janvier 1815.



Delvaux - Jean-Mathieu Séras, comte de l'Empire, né le 16 avril 1767 à Osasio, Rémy Henri Joseph Delvaux (d'après M. Georgs), musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

Archipal indique que le comte Jean-Mathieu Séras résidait à la Grande Tronche dans une propriété sur la rive gauche du torrent du Charmeyran, à l'est de l'actuel chemin du Pont Prouiller.

12 juillet 1815, le parrain est l'abbé Raillane et la marraine sa sœur.

Jean François Serin fils à Joseph et à Marie Brolet mariés domestiques chez les Dames Canu, né hier, a été baptisé le douze juillet 1815
Parrain de Jean François Raillane Prêtre Instituteur au Péage, Marraine Anne Laure Raillane, pour Madame Gabrielle Canu ancienne abbesse de St Just à Romans. Présent Jean Chevalier demeurant chez M Raillane et Joseph Serin père du baptisé signé avec le parrain et la marraine absente
absente
Jean François Raillane Ptre Chevalier Serin
Dumolard curé

Transcription

Bapt

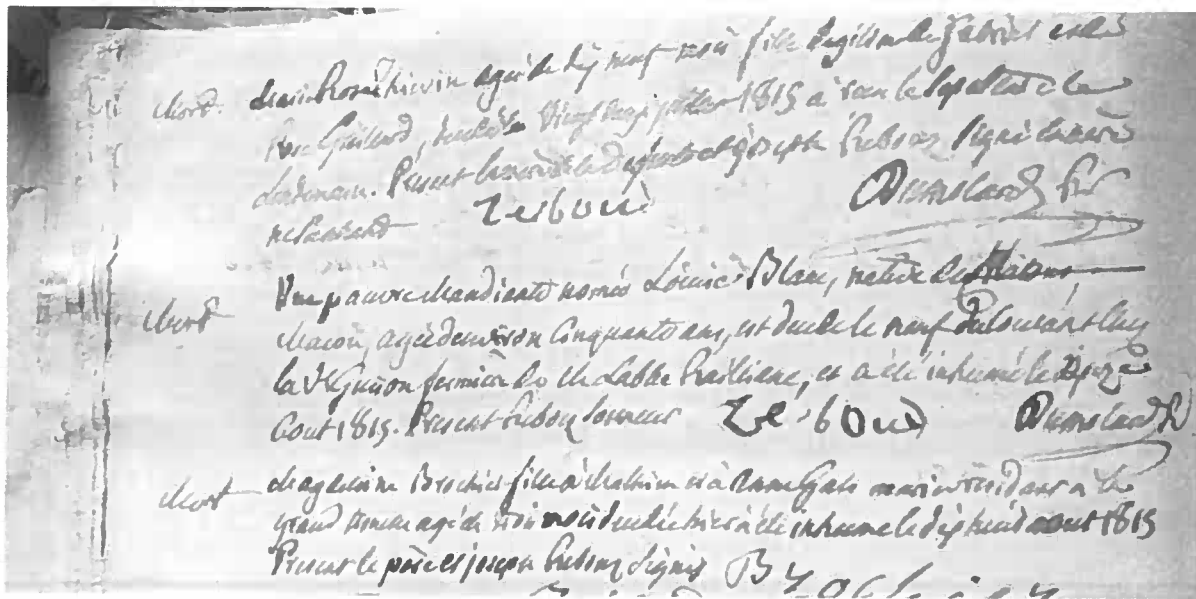
Jean François Serin fils à Joseph et à Marie Brolet mariés, domestiques chez les Dames Canu, né hier, a été baptisé le douze juillet 1815. Parrin M Jean François Raillane Prêtre instituteur au Péage, Marraine Anne Laure Raillane, pour Madame Gabrielle Canu ancienne abbesse de St Just à Romans. Présent Jean Chevalier demeurant chez M Raillane et Joseph Serin père du baptisé signé avec le parrain et la marraine absente

Jean François Raillane Ptre Chevalier Serin
Dumolard curé

Commentaire

Pas trouvé la naissance à La Tronche en 1815, ni en 1814. Pas trouvé non plus à Grenoble.

Juillet et août 1815, sépulture d'une mendiante



Transcription

Mort

Marie Rose Thievin âgée de dix neuf mois fille légitime de Gabriel et de Rose Guittard, décédée le vingt deux juillet 1815 a reçu la sépulture le lendemain. Présent la mère de la défunte et Joseph Rebou. Signé la mère ne sachant. Rebou Dumolard

Mort

Une pauvre mendiante nommée Louise Blanc, native de Macon, âgée d'environ cinquante ans est décédée le neuf du courant chez la Vve Guion fermière de M l'abbé Raillane, et a été inhumée le onze août 1815. Présent Rebou tanneur.

Reboud

Dumolard

Mort

Magdelaine Brochier fille à Matthieu et à Anne Galo mariés résidant à la Grand Tronche âgée de trois mois décédée hier a été inhumée le dix huit août 1815. Présent le père et Joseph Rebou signés

Commentaire

Pas d'information complémentaire dans le registre de décès de l'Etat civil.

Février 1818, intention d'un mariage qui devra être discret

M. Joseph Guittard, Voiturier, fils à feu Joseph, et à Marie Couvat Duterrail mariés habitant à La Tronche.
Désire épouser Rose Roi, Vve en premières noces de feu Marcelin Sainfon, fils à feu Pierre, et à Claudine Rozet mariés de leur vivant habitant à La Tronche.
Les deux futurs époux habitant ensemble de notoriété publique depuis longtemps et la future étant veuve, il s'agit d'obtenir dispense de trois bans, pour prévenir le bruit et le scandale que ce charivari occasionnerait. D'ailleurs le dit Guittard est extrêmement ombrageux, et il faut le ménager beaucoup, si on ne veut pas lui faire rompre la partie. Bien entendu qu'il faut aussi dispense des temps prohibés. Le mariage se fera le plus secrètement possible, mais on promet que la démarche chrétienne des dits époux sera connue du public aussitôt que le mariage aura été béni.
St Ferjus le 6 février 1818. J'ai l'honneur de saluer Monsieur le sacristain
Dumolard

Die 9 febr 1818
Jouffray

6 février 1818

Transcription

Sr Joseph Guittard, voiturier, fils à feu Joseph, et à Marie Couvat Duterrail mariés habitant à La Tronche. Désire épouser Rose Roi, Vve en premières noces de feu Marcelin Sainfon, fils à feu Pierre, et à Claudine Rozet mariés de leur vivant habitant à La Tronche. Les deux futurs habitant ensemble de notoriété publique depuis longtemps et la future étant veuve, il s'agit d'obtenir dispense de trois bans, pour prévenir le bruit et le scandale que ce charivari occasionnerait. D'ailleurs le dit Guittard est extrêmement ombrageux, et il faut le ménager beaucoup, si on ne veut pas lui faire rompre la partie. Bien entendu qu'il faut aussi dispense des temps prohibés. Le mariage se fera le plus secrètement possible, mais on promet que la démarche chrétienne des dits époux sera connue du public aussitôt que le mariage aura été béni.

St Ferjus le 6 février 1818. J'ai l'honneur de saluer Monsieur le sacristain
Dumolard

Note en marge

M DD Episcop concepi est ut
Die 9 febr 1818
Jouffray

Commentaire

Le mariage civil a eu lieu à la mairie de La Tronche le 23 février 1818. Le mariage religieux n'a pas été trouvé dans le registre de St Ferjus.

Février 1818, mariage d'un journalier à la fabrique de fayence, après dix sept ans de mariage civil

Mariage Le vingt fevrier dix huit cent dix huit
 se sont presentés, apres leur confession sacramentelle
 aupres de moi Jousignac, et pour recevoir la benediction

nuptiale Jean Drevon age de quarante trois ans,
 journalier à la fabrique de fayence de eff. pautier,
 Natis de la paroisse de la Granche, et fils de Edouard
 Louis Drevon et Marie Yvache Marie, d'une part;
 et Johanne Platel age de cinquante deux ans, native
 de Sissil est fille de Edouard Joseph Platel et Claudine
 Marie Marie, d'autre part. Les quels ont benoigne
 de la forme temps de religion, un et se regrett d'avoir
 vécu maritalment à l'ombre d'une union contractée
 simplement à la forme du loix civile, dans la commune
 de Sissil. Depuis quatorze à quinze ans. La dite
 benediction nuptiale leur a été donnée par moi
 catholique en presence de eff. Gabriel Jousignac et de
 Louis Etienne prieur de Chanyre demeuré à la
 Granche qui a déclaré être illettré et après les dépenses
 et de temps quadragesimal et de dans par eff. notre sacre
 et après la consommation de cette union civil de la Granche
 jour et an ci dessus. Il s'ensuit à signés et en témoin
JEAN DREVON
 Dumontat de l'acte des feux.
 J. Bap. Sillémier receveur de,
 l'acton du pont de Sosa Sossin, age
 confesseur par eff. ay. Sseque à la
 de Sossin le en l'an 1818
 de l'acte des feux et de l'acte des feux

Transcription

Mariage

Le vingt février mil huit cent dix huit se sont présentés après leur confession favorable auprès de moi soussigné et pour recevoir la bénédiction

nuptiale Jean Drevon âgé de quarante trois ans journalier à la fabrique de fayence de M Gauthier, natif de la paroisse de La Tronche, et fils de défunt Louis Drevon et Marie Vichau d'une part, et Thérèse Platet âgée de cinquante deux ans native de Vizil, et fille de défunt Joseph Platet et Claudine Monet mariés, d'autre part, lesquels ont témoigné, en ce fortuné temps de mission, un vif regret d'avoir vécu maritalement à l'ombre d'une union contractée simplement à la forme de loix civiles, dans la commune de Vizil depuis quatorze à quinze ans. La dite bénédiction nuptiale leur a été donnée suivant le rite catholique en présence de M Gabert soussigné et de Louis Etienne peigneur de chanvre domicilié à La Tronche qui a déclaré être illettré et après les dispenses et du temps quadragésimal et des bans par Mgr l'évêque et d'après le consentement de M Dumolard curé de La Tronche aux jours et an ci-dessus, l'époux a signé et non l'épouse

Jean Drevon Gabert Dumolard curé de St Ferjus

J Bap Bellemin recteur de
Canton du pont de Beau-voisin
Confesseur par Mgr l'Evêque à
De Grenoble en l'an 1818

Commentaire

Le mariage civil a eu lieu à Vizille le 28 brumaire an 10 (11 novembre 1801). En 1801, Jean Noël Drevon, né à La Tronche est cultivateur à La Tronche. Marie Thérèse Platet est née à Séchilienne et domiciliée à Vizille. On remarque le retour tardif à la religion, après peut être la désaffection de la période révolutionnaire.

Transcription

Mariage

M Benoit Jayet neg(otiant) place aux Herbes à Grenoble fils majeur à feu François et à défunte Dame Marguerite Buisson mariés en la même ville, a épousé civilement aujourd'hui Delle Marie Louise Buisson fille mineure de Charles chamoiseur habitant à la Petite Tronche et à Dame Marguerite Françoise Pelard mariés au dit lieu, mariage publié une fois sans empêchement, dans cette paroisse et dans celle de S André, ainsi qu'il conste par le certificat du curé en date de ce jour ; vu la dispense de deux bans en date du dix avril 1819 signée Claudius Epis Gratianop. Et la dispense du second degré de consanguinité accordée aux futurs époux par M l'évêq de Grenoble, de speciali et expressa autoritate apostolica ei comessa per iudictium datum homo die 20 Martii 1819, nous avons imparti la bénédiction nuptiale aux dits époux le quatorze avril 1819, en présence du père de l'épouse, de Pierre Noël Jayet frère de l'époux, de Jean Basini Falcon receveur des contributions à Grenoble et M Charles Buisson fils aîné frère de l'épouse tous signés avec les époux

Louise Buisson Benoit Jayet

C Buisson

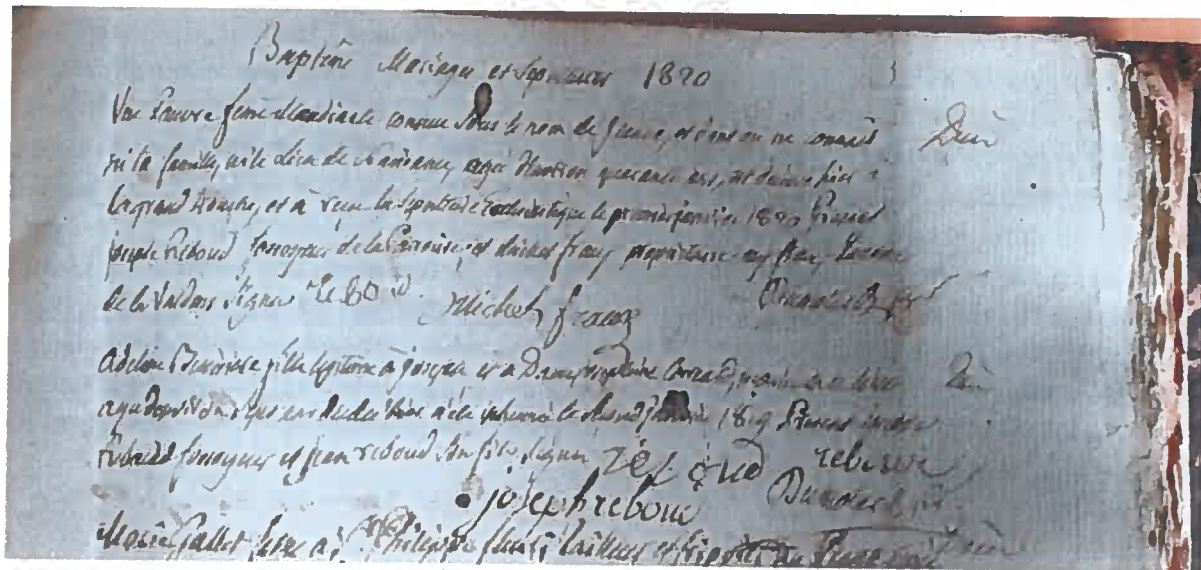
Ch Buisson aîné Jayet Molard Jayet

Brenier Pelard Dutille
Dumolard

Mort

Marguerite Roussier femme d'Antoine Riboud vigneron, habitant à la Palu, âgée d'environ quatre vingt ans, munie des sacrements, décédée avant-hier a été inhumée le seize avril 1819 en présence d'Antoine Frie dit Martin

Janvier 1820, sépulture d'une pauvre mendiante



Transcription

Baptême, mariages et sépulture 1820

Décès

Une pauvre femme mendiante connue sous le nom de Jeanne, et dont on ne connaît ni la famille, ni le lieu de naissance, âgée d'environ quarante ans, est décédée hier à la Grand Tronche, et a reçu la sépulture ecclésiastique le premier janvier 1820. Présent Joseph Reboud fossoyeur de la paroisse et Michel Fraux propriétaire aux Fraux paroisse de la Valdens. Signé
Reboud Michel Fraux Dumolard

Commentaire

Le registre d'Etat civil indique ce décès à la date du 31 décembre 1819 : « aujourd'hui à huit heures du matin est décédée sous le hangar de François Vial à côté du domicile du dit Sr Louis Dormet une pauvre mendiante inconnue se nommant Jeanne paraissant dans la démence, âgée d'environ quarante cinq ans, elle était dans cette commune depuis environ trois semaines ».

Les Fraux, hameau de la commune nommée aujourd'hui Lavaldens, en Oisans.

Décès

Adeline Buissière fille légitime à Joseph et à Dame Joséphine Correard mariés en ce lieu âgée d'environ sept ans est décédée hier et a été inhumée le second janvier 1819. Présent Joseph Reboud fossoyeur et Jean Reboud son père. Signé Reboud Reboud

Joseph Reboud Dumolard

Transcription

Mariage

M Nathanaël Joseph Pelser, natif de Landrecies arrondissement d'Avene département du Nord, fils à feu Dominique Placide avocat et de Dlle Anne Joseph Langlet, Chevalier de St Louis capitaine adjudant de la place de Grenoble, y domicilié, a épousé aujourd'hui civilement Dlle Louise Paut fille légitime à Mathieu et de Me Anne Avril habitant à la Petite Tronche, mariage publié une fois dans la paroisse de la cathédrale ainsi qu'il conste par le certificat de non opposition délivré par M Delagre curé. Publié aussi en cette paroisse ; vu la dispense de deux bans accordée le 25 du courant. Signé Claudius Eus Grationop. J'ai imparti la bénédiction nuptiale aux dits époux le 7 juin 1820. En présence du père de l'épouse, de Gaspard Jean Berthier juge de paix du canton ; de Pierre Delorme maire de la commune, de Jean François Raillane prêtre de ce lieu. Signé avec les époux

Louise Paut Pelser Berthier

Raillane ptre Delorme Le lieutenant du Roi

J F Arnold Vtor Nicolet Gel de Birague

L Armand M Paut M Paut

Dumolard Curé

Commentaire

Conforme au registre du mariage civil à La Tronche en date du 7 juin 1820. Avene, aujourd'hui Avesne-sur-Helpe. Claudius Eus Grationop: Claude, évêque (Episcopus) de Grenoble (Grationopolis).

Décès

Laurence Genas âgée d'environ cinquante huit ans habitant à la Petite Tronche, munie des sacrements (1), a reçu la sépulture ecclésiastique le treize juin 1810. Présents Jean Gennas frère de la défunte, Jean Genas frère ou neveu. Signé (1) décédée hier

Genas Genas fils Dumolard curé

Mariage

Pierre Durand, ouvrier cordier habitant à la Petite Tronche, fils à Pierre et à Catherine Grand mariés habitant au dit lieu, a épousé civilement aujourd'hui Delle Rose Malacot, native de la commune de Marsac canton de S Donnat Dep de la Drome fille à Jean et à défunte Marie Gay, habitant au dit lieu. La future épouse habitant en cette paroisse ; mariage publié une fois en ce lieu sans opposition ; vu la dispense de deux bans en date du second juin 1820 signé Claudius Ep Grat, j'ai imparti la bénédiction nuptiale aux dits époux le vingt un juin 1820 en présence du père de l'époux, d'André Bayard de Jean Louis Guignier, de François Durand frère de l'époux tous du Péage et signé l'épouse ne sachant

Durand père Bayard J Louis

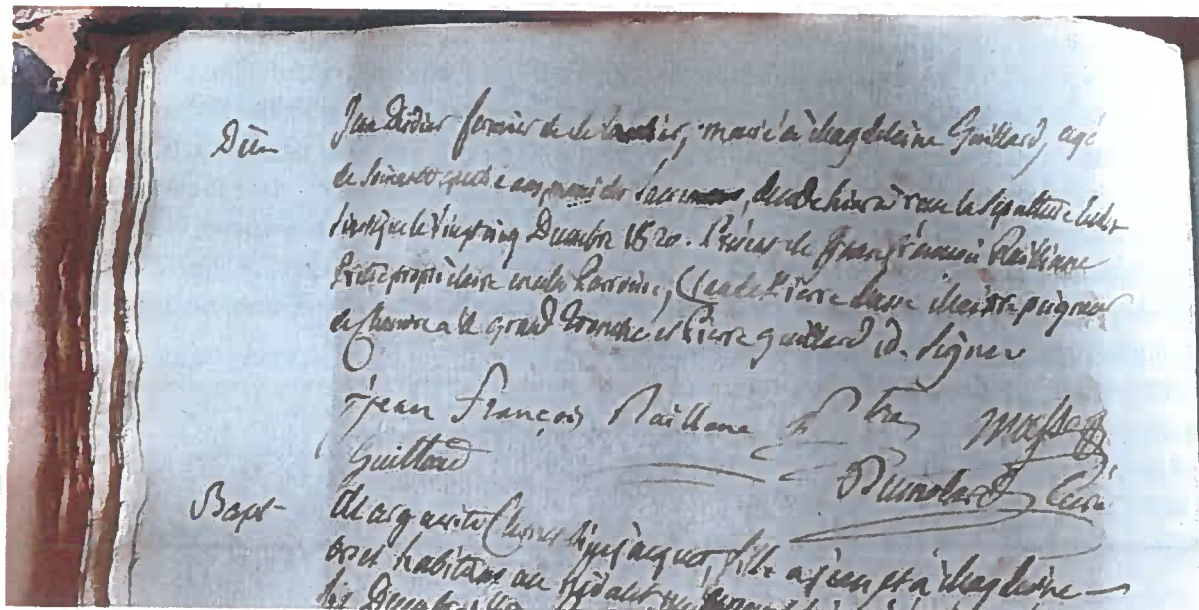
Durand esprit Durand fils Dumolard Curé

Jeand Grand

Commentaire

Les registres d'Etat civil permettent de confirmer la lecture des noms propres

Décembre 1820, mariage dont les témoins sont l'abbé Raillane et un maître peigneur de chanvre



Transcription

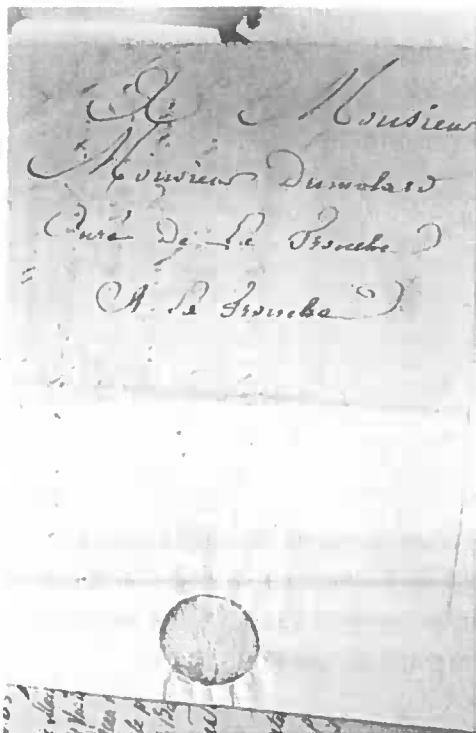
Décès

Jean Didier fermier de M x, marié à Magdeleine Guillard, âgé de soixante quatre ans, muni des sacrements, décédé hier a reçu la sépulture ecclésiastique le vingt cinq décembre 1820. Présent M Jean François Raillane prêtre propriétaire en cette paroisse, Claude Pierre Masse Maître peigneur de chanvre à la Grand Tronche et Pierre Guillard id Signés

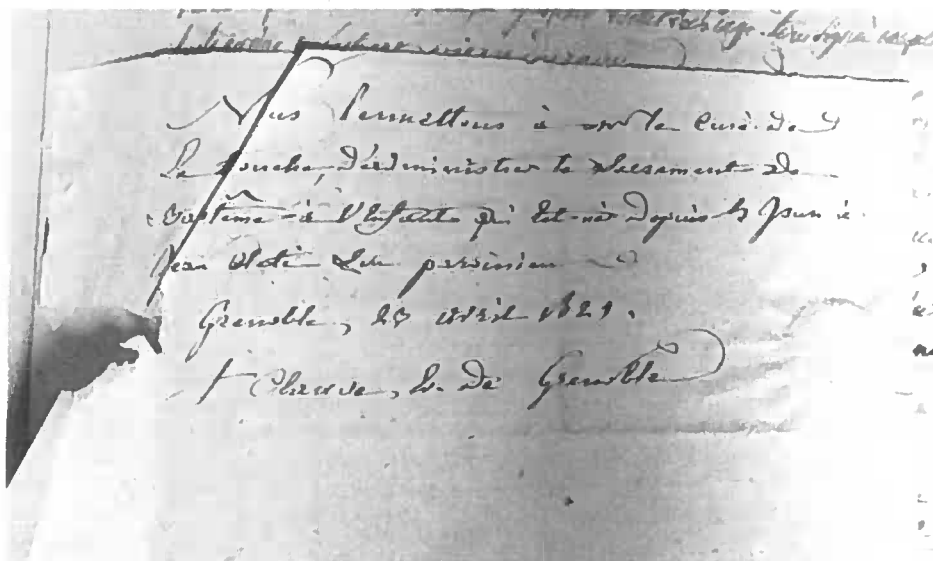
Jean François Raillane Ptre Masse

Guillard Dumolard Curé

Billet de l'évêque au curé, l'autorisant à baptiser un enfant de Grenoble



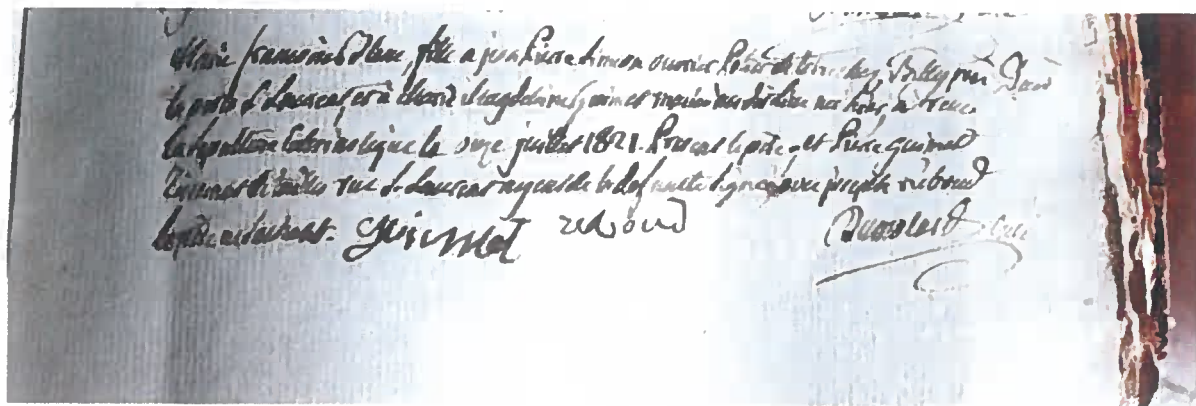
Transcription
A Monsieur
Monsieur Dumolard
Curé de La Tronche
A La Tronche



Transcription
Nous permettons à M le Curé de La Tronche d'administrer le sacrement de baptême à l'enfant qui est né depuis x x x Jean x d'un paroissien
Grenoble 23 avril 1821
+ Claude Ev de Grenoble

Commentaire : rien trouvé dans les registres de naissance de Grenoble et de La Tronche en rapport avec ce baptême.

Juillet 1821, baptême de la fille d'un ouvrier potier de terre



Transcription

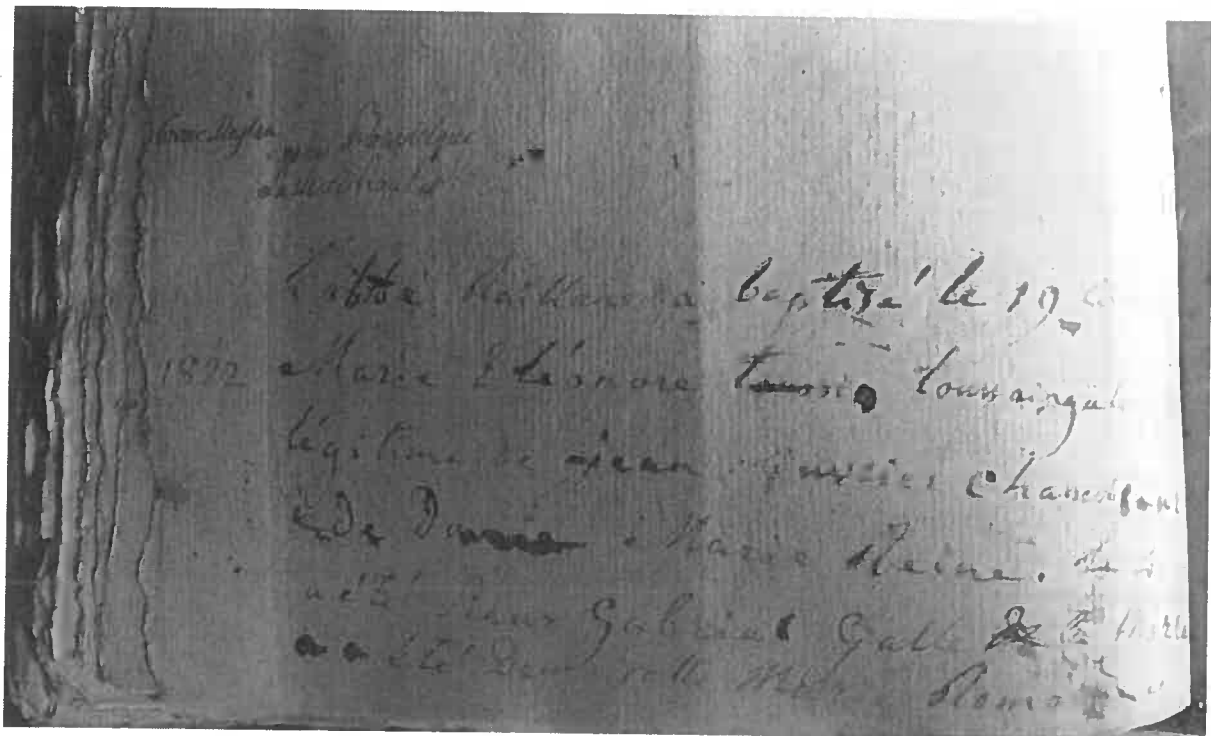
Décès

Marie Françoise Blanc fille à Jean Pierre Simon ouvrier potier de terre chez Billy près la porte S Laurent et à Marie Magdelaine Guimet mariés au dit lieu née hier, à reçu la sépulture ecclésiastique le onze juillet 1821. Présent le père et Pierre Guimet tisserand de tailles rue S Laurent ayeul de la défunte. Signé avec Joseph Reboud le père ne sachant
Guimet Reboud Dumolard Curé

Commentaire

Rien à l'Etat civil de La Tronche, ni à Grenoble.

Avril 1822, baptême par l'abbé Raillane



19 avril 1822

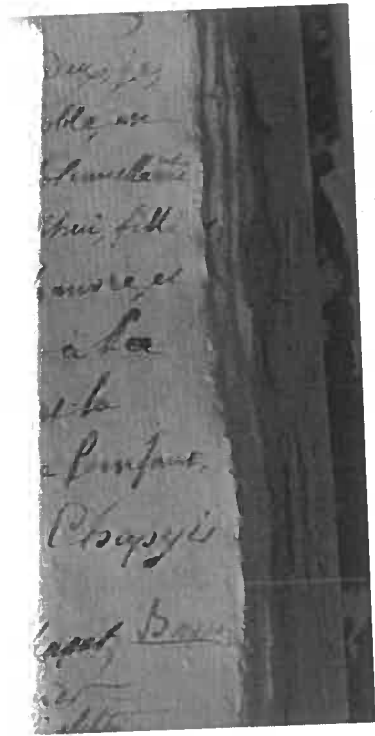
Transcription

L'abbé Raillane a baptisé le 19 avril 1822 Marie Eléonore Toussaingale fille légitime de Jean ouvrier chamoiseur et de dame Marie Reine. Le parrain a été Sieur Gabriel Galle et la marraine a été Demoiselle Marie Romoi

Commentaire

Le registre de l'Etat civil indique que le père se nomme Jean Toussaint Galle, Toussaint étant un second prénom, et la fille Marie Eléonore Galle.

Septembre 1822, baptême par le directeur du Grand séminaire



Transcription

Bapt

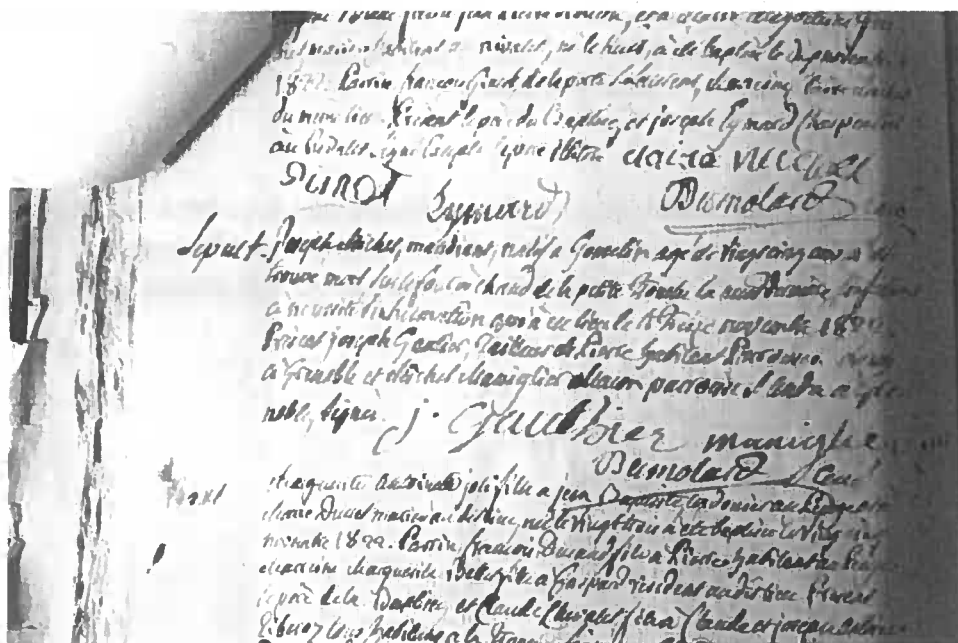
Le vingt neuf septembre mil huit cent vingt deux, je soussigné prêtre, directeur du grand séminaire de Grenoble, en l'absence de M. le curé de St Ferjus, ai baptisé solennellement Marie Madeleine Didier Orcet, née aujourd'hui, fille légitime de Louis Didier Orcet, peygneur de chanvre, et de Madelaine Chapaï, mariés et résident à La Tronche. Le parrain a été Claude Chapaï et la marraine Marie Chapaï, cousin et cousine de l'enfant.

Clode Chapay Etienne Molare marie Chapyi

Bouvier Dtr du Sre

Novembre 1822, message du maire au curé pour enterrer d'urgence pour cause d'infection, puis acte de sépulture.

<p>L'individu qui a été trouvé mort sur le four à chaux de cette commune (si la commune) Monsieur (Joseph Michel) natif de Goncelin âgé de 25 ans Monsieur le curé de cette paroisse le nommé ci dessus qu'il ne soit décédé que hier. L'infection nécessite le plus tôt possible de l'inhumer. La Tronche le 13 9bre 1822 Delorme</p>	<p>Transcription L'individu qui a été trouvé mort sur le four à chaux de cette commune se nomme Marret (Joseph Michel) natif de Goncelin âgé de 25 ans. Monsieur le curé est invité d'enterrer le nommé ci dessus quoiqu'il ne soit décédé que hier. L'infection nécessite le plus tôt possible de l'inhumer. La Tronche le 13 9bre 1822 Delorme</p>
--	--



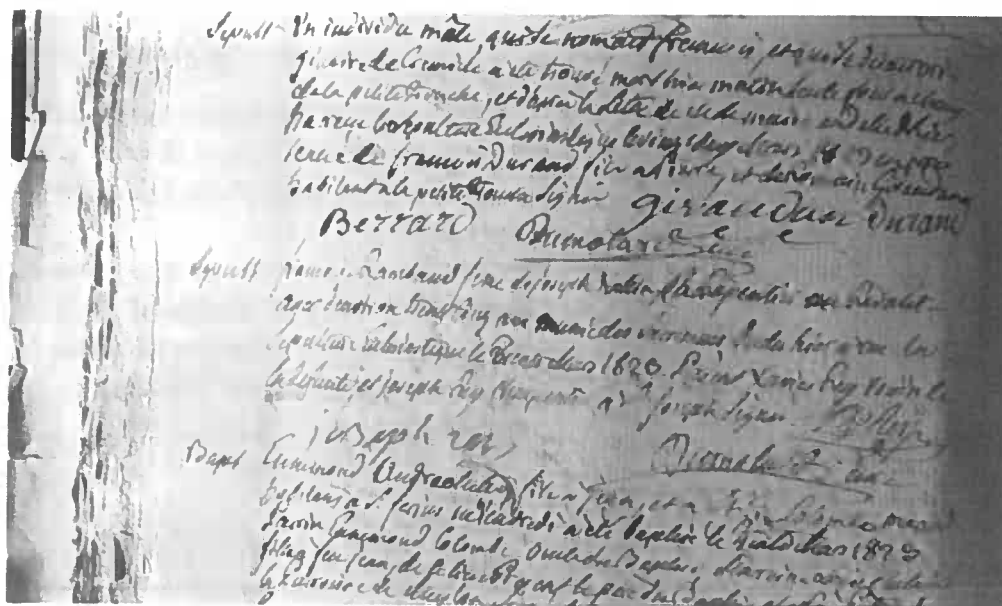
Transcription

Sepult

Joseph Michel, mendiant, natif à Goncelin âgé de vingt cinq ans a été trouvé mort sur le four à chaud de la Petite Tronche la nuit dernière, l'infection a nécessité l'inhumation qui a eu lieu le treize novembre 1822. Présent Joseph Gautier tailleur de pierre habitant x Louis à Grenoble et Michel Maniglier maçon paroisse St André à Grenoble, signés

J Gauthier Maniglier Dumolard curé

Mars 1823, un mort trouvé sur le four à chaux



Mars 1823

Transcription

Sepult

Un individu mâle qui se nommait x et qui se disait originaire de Grenoble a été trouvé mort hier matin sur le four à chaux de la Petite Tronche, et d'après la lettre du maire en date d'hier, il a reçu la sépulture eucharistique le vingt deux mars 1823 en présence de François Durand fils à Pierre, et de François Givaudang habitant à la Petite Tronche signés

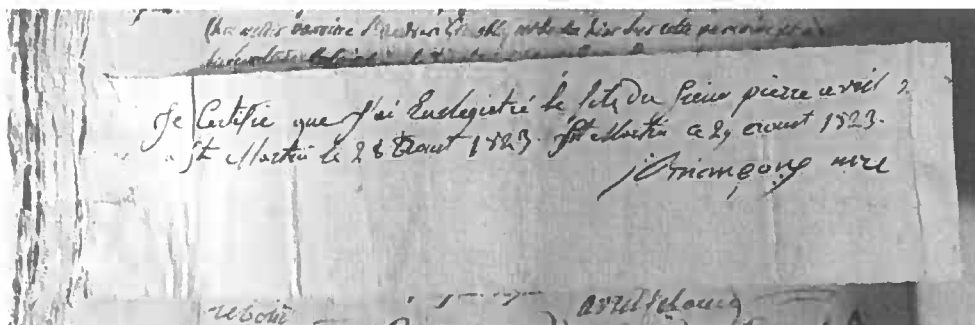
Givaudan Durand Berrard Dumolard curé

Sepult

Françoise Rambaud femme de Joseph Vallin, charpentier au Rivalet âgé d'environ trente cinq ans, muni des sacrements, décédé hier a reçu la sépulture ecclésiastique le trente mars 1823. Présent Xavier Rey voisin de la défunte et Joseph Rey charpentier à St Joseph. Signé X Rey

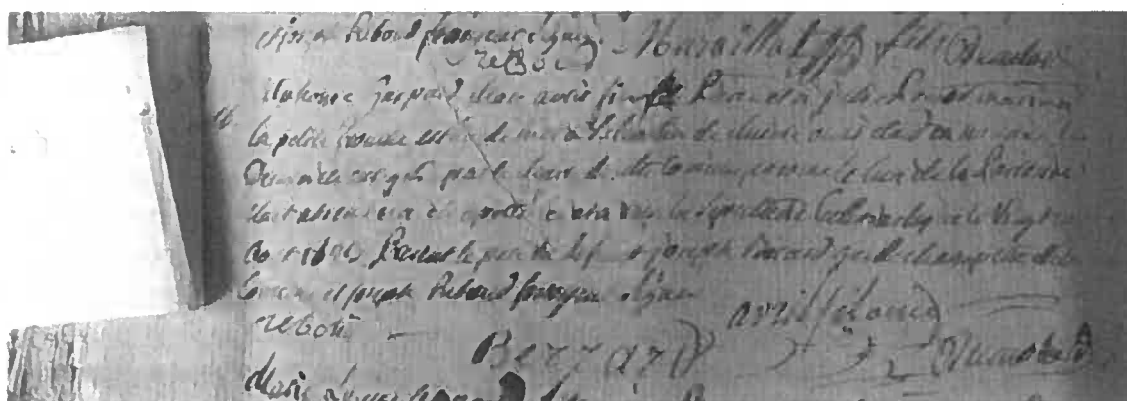
Joseph Rey Dumolard curé

Août 1823, décès d'un enfant de La Tronche en nourrice à Montbonnot, et sépulture à La Tronche.



Transcription

Je certifie que j'ai enregistré le fils du sieur Pierre Avril à St Martin le 28 août 1823 St Martin ce 29 août 1823
Briançon maire



Transcription

Sepult

Alphonse Gaspard Marc Avril fils à Pierre et à Julie Poncet mariés à la Petite Tronche, est décédé hier à St martin de Miserere où il était en nourrice, le décès a été enregistré par le maire de cette commune, et comme le curé de la paroisse était absent il a été apporté ici et a reçu la sépulture ecclésiastique le vingt cinq août 1823. Présent le père du défunt, Joseph Berard garde champêtre de la commune et Joseph Reboud fossoyeur. Signé

Avril filonie

Reboud

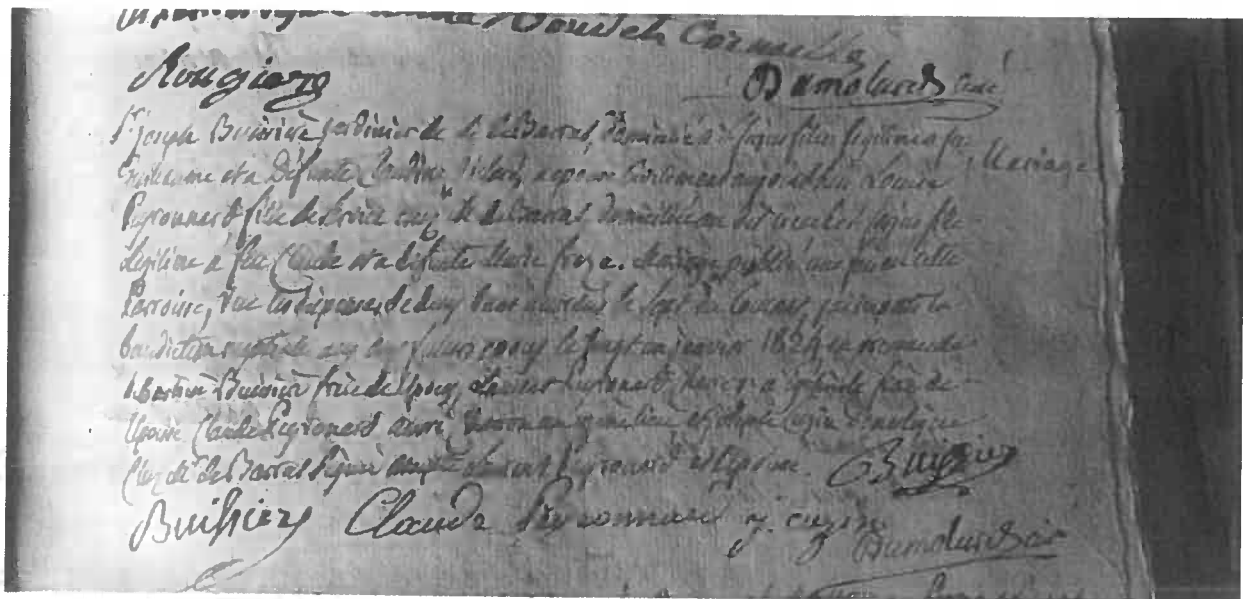
Berrard

Dumolard curé

Commentaire

Le décès de l'enfant, âgé de 17 jours, est enregistré à l'Etat civil de St Martin de Miséréré. St Martin de Miséréré a été réuni à la commune de Montbonnot en 1851, la commune nouvelle prenant le nom de Montbonnot-St Martin.

Janvier 1824, mariage d'un jardinier et d'une fille de service de M. de Barral



Transcription

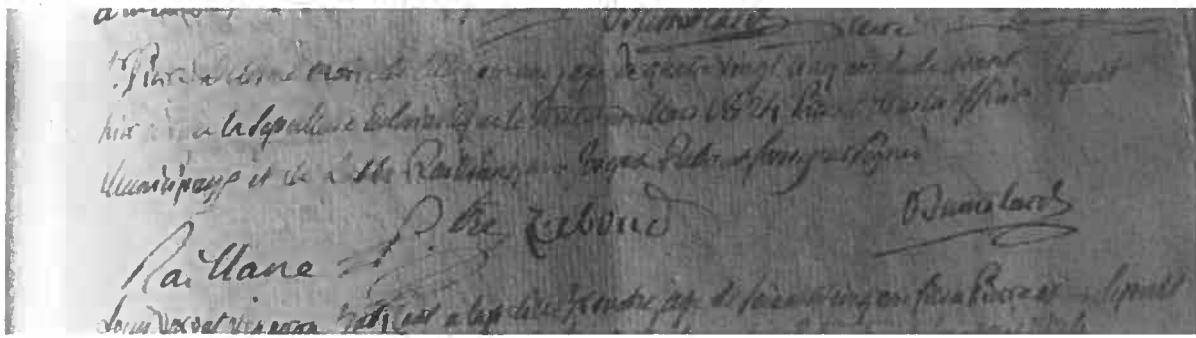
Mariage

Sr Joseph Buihier jardinier de M de Barral, domicilié à S Ferjus fils légitime à feu Guillaume et à Défunte Claudine Jietard, a épousé civilement aujourd'hui Louise Puyronnard fille de service chez M de Barral, domicilié au dit lieu de S Ferjus fille légitime à feu Claude et à défunte Marie Froze. Mariage publié une fois en cette paroisse, vu les dispenses de deux bans accordés le sept du courant, j'ai imparté la bénédiction nuptiale aux aux futurs époux le vingt un janvier 1824 en présence de Bastien Buihier frère de l'époux, Laurent Puyronnard charron à Eychirole frère de l'épouse, Claude Puyronnard aussi charron au même lieu et Joseph Cuzin domestique chez M de Barral. Signé excepté Laurent Puyronnard et l'épouse
Buihier Claude Puyronnard J Cuzin Dumolard curé

Commentaire

L'acte d'Etat civil indique que l'époux est un veuf de 66 ans. L'épouse a 45 ans et est fille de confiance chez M de Barral. Pour les de Barral, voir plus bas à la date de juin 1828.

Mars 1824, sépulture du maire de La Tronche, âgé de 85 ans.



24 mars 1824

Transcription

Sepult

Sr Pierre Delorme maire de cette commune, âgé de quatre vingt cinq ans, décédé avant-hier a reçu la sépulture ecclésiastique le trente un mars 1824. Présent tous les officiers municipaux et M l'abbé Raillane, avec Joseph Reboud fossoyeur. Signé

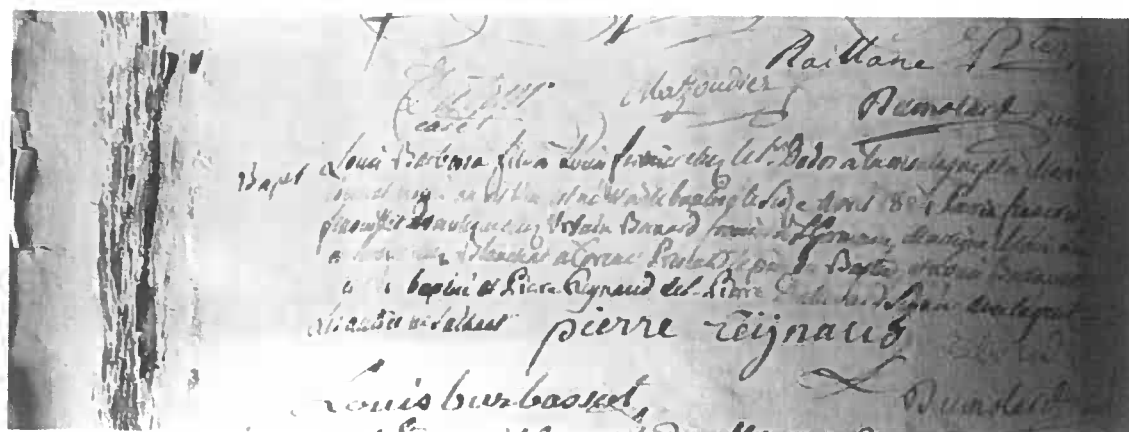
Raillane Ptre

Reboud

Dumolard

Commentaire : L'inscription est très succincte, alors qu'il s'agit du maire. Archipal indique que les relations entre la Mairie et l'Eglise étaient conflictuelles, avec des querelles financières au sujet de l'école et de la cure, mais aussi des querelles incessantes au sujet de l'itinéraires des cortèges des enterrements.

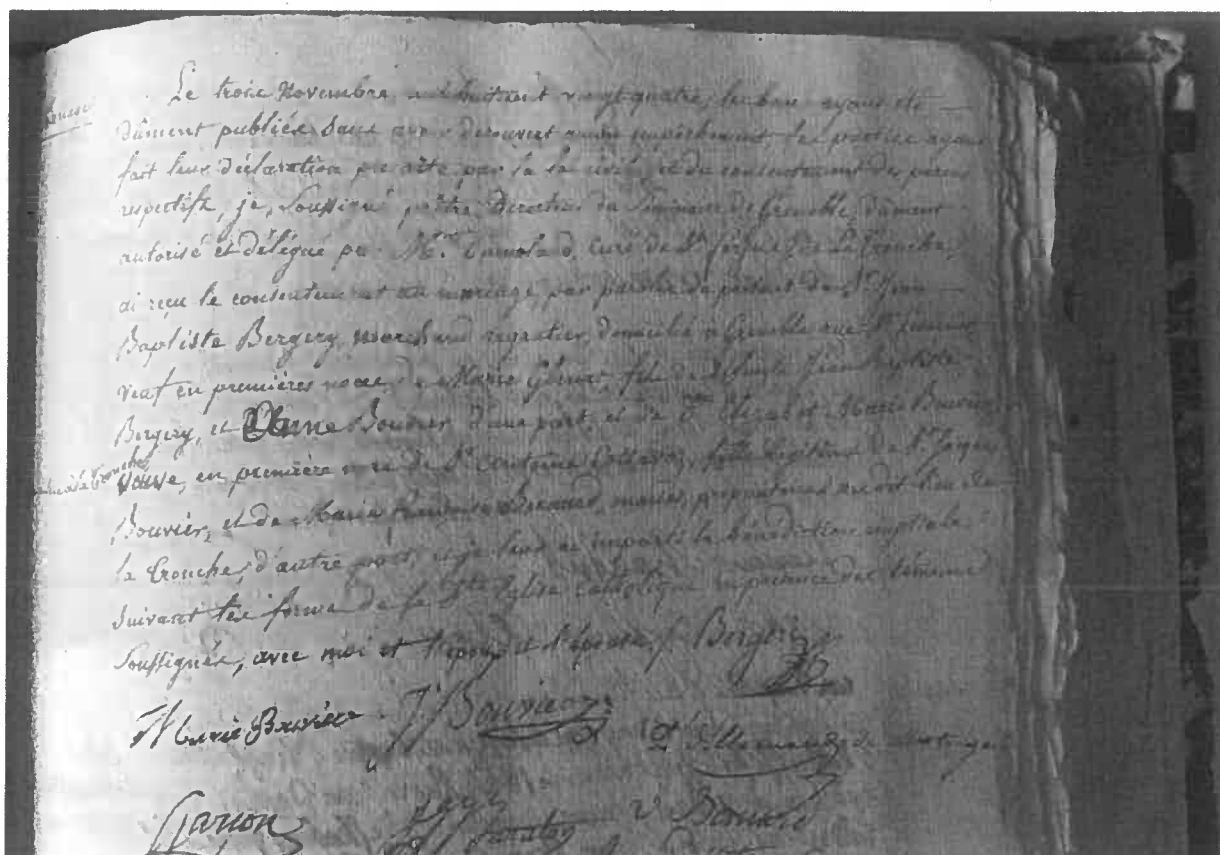
Avril 1824, baptême d'un enfant Barbassat, nom existant encore aujourd'hui à La Tronche



Transcription

Bapt

Louis Barbassa fils à Louis fermier chez le Sr Dodos à la montagne et à Marie Connet mariés au x, est né et a été baptisé le seize avril 1824. Parrin François x domestique chez Urbian Bernard fermier à St Germain, Marraine Marie x en service chez Blanchet à Corenc. Présents le père du baptisé et Louis Barbassat ayeul du baptisé et Pierre Regnaud x Pierre Dallivard. Signé avec l'agent les autres ne sachant Pierre Regnaud Reboud
Louis Barbassat Dumolard curé



Transcription

Mariage

Le trois novembre mil huit cent vingt quatre, les bans ayant été dûment publiés sans avoir découvert aucun empêchement, les parties ayant fait leur déclaration prescrite par la loi civile, et du consentement des parents respectifs, je, soussigné, prêtre, Directeur du Séminaire de Grenoble, dûment autorisé et délégué par Mr Dumolard, curé de St Ferjus de La Tronche, ai reçu le consentement au mariage, par parole de présent, du Sr Jean Baptiste Bergery, marchand regratier, domicilié à Grenoble, rue St Laurent, veuf en premières noces de Marie Glenat, fils de défunt Jean Baptiste Bergery et Anne Bouvier, d'une part ; et de Dme Elizabeth Marie Bouvier, domiciliée à La Tronche, veuve en première noce de Sr Antoine Cottavoz, fille légitime de Sr Jacques Bouvier, et de Marie Françoise Bernard, mariés, propriétaires au dit lieu de la Tronche, d'autre part ; et je leur ai imparté la bénédiction nuptiale suivant les formes de la Ste Eglise Catholique, en présence des témoins soussignés, avec moi et l'époux et l'épouse

Bergery

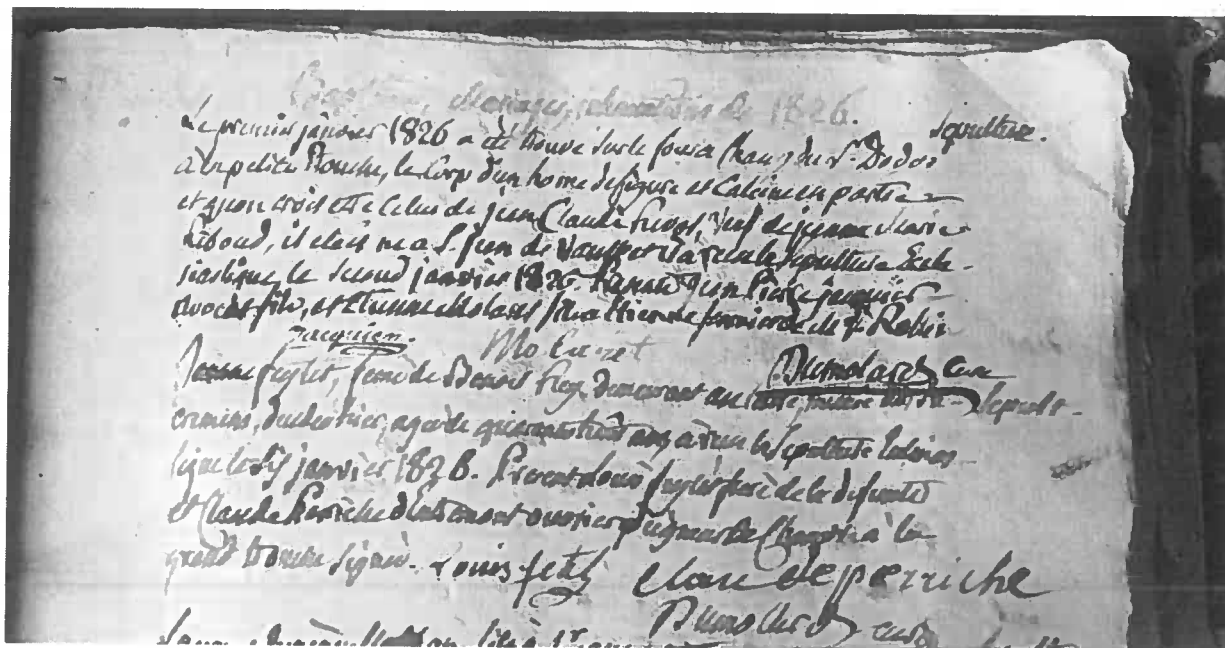
Marie Bouvier J Bouvier d'Allemand de Montrigaud

Harion JJ Jaraton V Bernard

Commentaire

Le mariage civil a eu lieu à Grenoble le 3 novembre. L'époux a 47 ans, et l'épouse 38. Un marchand regratier ou regrattier vend des denrées de seconde main. Le capitaine de frégate en retraite Matthieu Laurent d'Allemand de Montrigaud, chevalier de St Louis, est également témoin du mariage civil.

Janvier 1826, sépulture d'un homme trouvé sur un four à chaux.



Transcription

Baptêmes, mariages, inhumations de 1826

Sepulture

Le premier janvier 1826 a été trouvé sur le four à chaux du Sr Dodoz à la Petite Tronche, le corps d'un homme défiguré et calciné en partie et qu'on croit être celui de Jean Claude Revol, veuf de Jeanne Marie Riboud, il était né à S Jean de Vaux et il a reçu la sépulture ecclésiastique le second janvier 1826. Présent Jean Pierre Jacquier avocat fils, et Etienne Molaret fils à Etienne fermier de V Rolin

Jacquier Molaret Dumolard curé

Sepult

Jeanne Feytet, femme de Benoit Rey demeurant au Carre, munie des sacrements, décédée hier, âgée de quarante trois ans, a reçu la sépulture ecclésiastique le six janvier 1826. Présent Louis Feytet père de la défunte et Claude Perriche d'Eibens ouvrier peigneur de chanvre à la Grand Tronche. Signé Louis Feytet Claude Perriche Dumolard curé

Commentaire

L'acte de décès de l'Etat civil du 1^{er} janvier 1826 indique : individu inconnu mort dans le four à chaux du sieur Dodoz, présumé être un mendiant, d'environ trente ans, vêtu d'un pantalon et d'une veste bleue en mauvais état, sa taille d'environ un mètre soixante. En marge est ajouté : c'est le nommé Jean Claude Revol veuf de Jeanne Marie Riboud natif de St Jean de Vaulx (comme proche de Laffrey dans la Matheysine).

Mai 1826, baptême d'une nommée Zoé

à l'aveu de Richard Dumolard curé
Zoë Françoise Galle fille à Jean Toussain, est née et a été baptisée le douze May 1826. Sa mère est Marie Pierre Remond. Parrin Xavier Galle, marraine Zoë Galle fille et soeur du baptisé. Présent le père, et Joseph Reboud Clerc de la paroisse. Signé avec la parrain, la marraine ne sachant
J. W. Reboud Dumolard curé

12 mai 1826

Transcription

Zoë Françoise Gallé

Bapt

Zoë Françoise Galle fille à Jean Toussain, est née et a été baptisée le douze may 1826. Sa mère est Marie Pierre Remond. Parrin Xavier Galle, marraine Zoë Galle fille et soeur du baptisé. Présent le père, et Joseph Reboud Clerc de la paroisse. Signé avec la parrain, la marraine ne sachant

Galle

Reboud

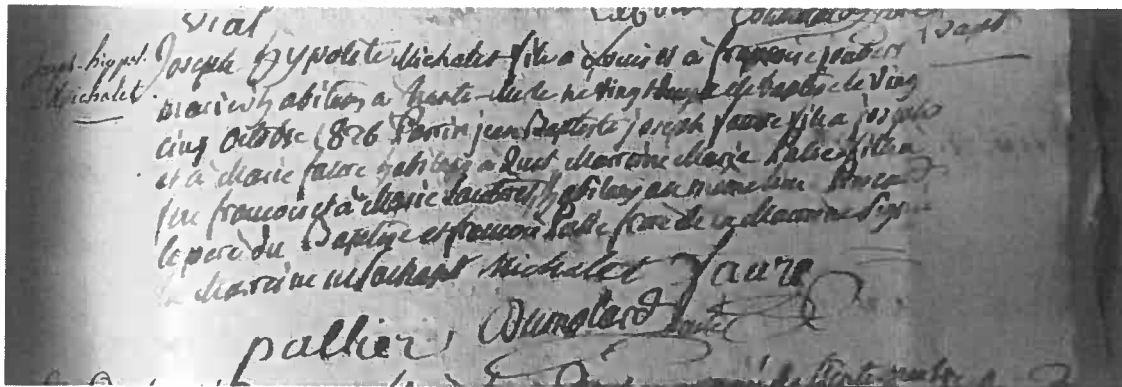
Galle

Dumolard curé

Commentaire

L'acte d'Etat civil du 12 mai indique comme prénoms : Zoé Johanie.

Octobre 1826, baptême d'un enfant Michalet, nom présent aujourd'hui dans la commune



Transcription

Joseph Hippol Michalet

Bapt

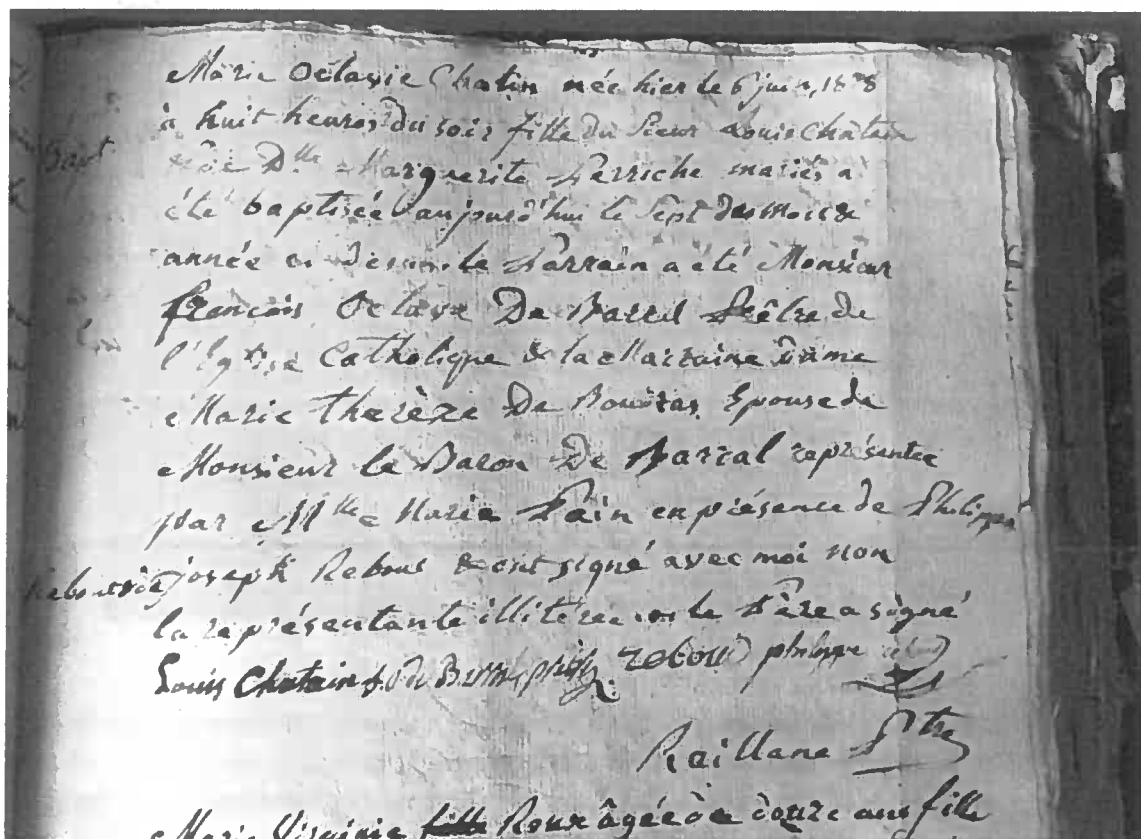
Joseph Hypolite Michalet fils à Louis et à Françoise Joubert mariés habitant à Chante Merle né vingt x et baptisé le ving cinq octobre 1826. Parrin Jean Baptiste Joseph Faure fils à Joseph et à Marie Faure habitant à Quet, Marraine Marie Palié fille à Jean François et à Marie Sarderet, habitant au même lieu. Présents le père du baptisé et François Palié frère de la Marraine. Signé la Marraine ne sachant

Michalet Faure

Pallier

Dumolard curé

Juin 1828, baptême par l'abbé Raillane d'une enfant dont le parrain est le prêtre François Octave de Barral et la marraine Marie Thérèse veuve de M le baron de Barral.



Transcription

Bapt

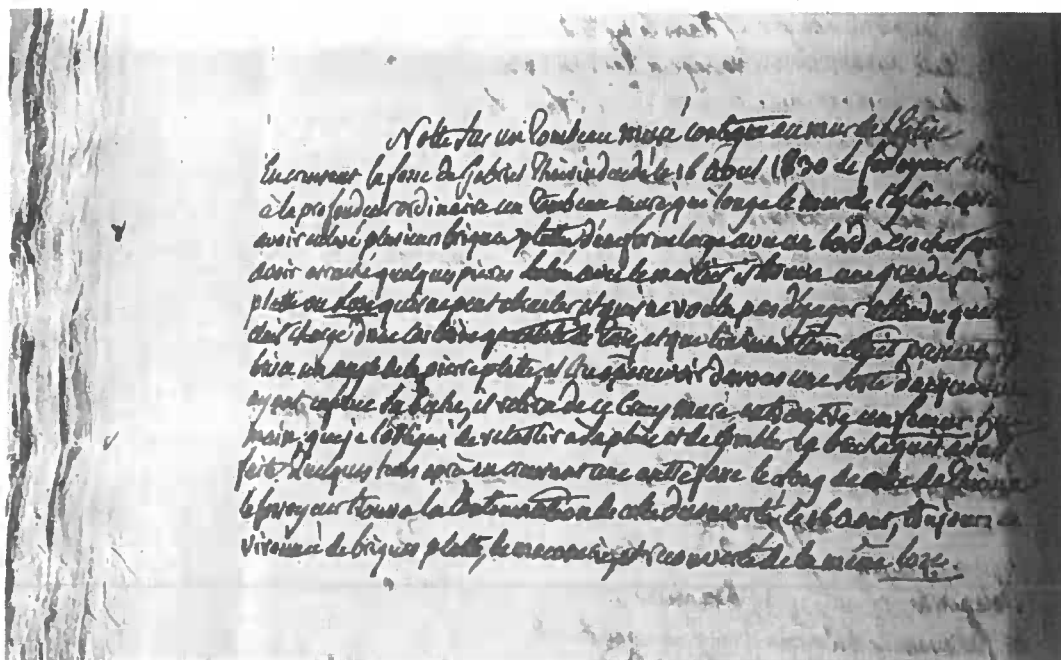
Marie Octavie Chatin née hier le 6 juin 1828 à huit heures du soir fille du sieur Louis Châtin & de Dlle Marguerite Perriche mariés a été baptisée aujourd'hui le sept des mois & année ci-dessus. Le Parrain a été Monsieur François Octave de Barral Prêtre de l'Eglise catholique & la Marraine Dame Marie Thérèse De Boudra épouse de Monsieur le Baron De Barral représentée par Mlle Marie Pain en présence de Philippe Reboud et de Joseph Reboud & ont signé avec moi non la représentante illitérée et le père a signé

Louis Chatain FO de Barral Pretre Reboud Philippe Reboud
Raillane Ptre

Commentaire

La famille de Barral est fort nombreuse. Pour s'y retrouver, on s'est référé à la publication de l'association Archipal (La Tronche au XVIIIème siècle), ainsi qu'au site internet geneanet. Joseph-Marie de Barral, marquis de Montferrat (1742-1828) a succédé à son père comme propriétaire du domaine du mas St Ferjus, aujourd'hui Facultés de médecine et de pharmacie. Partisan déclaré des lumières, entrée dans la franc-maçonnerie, il devint maire de Grenoble et il évita que la Révolution y commît trop d'excès. Il devint premier président de la Cour d'appel de Paris, puis baron, puis Comte d'Empire. Les deux personnes citées dans le registre ci-dessus, François Octave et Monsieur le baron (Charles Joseph, 1755-1815, époux de Marie Thérèse de Boudra) sont ses frères. François Octave (1748-1829) fut vicaire général de Meaux, puis de Tours, mais la chute de Napoléon l'empêcha d'accéder à une charge d'évêque.

Août 1830, une découverte archéologique le long du mur de l'église



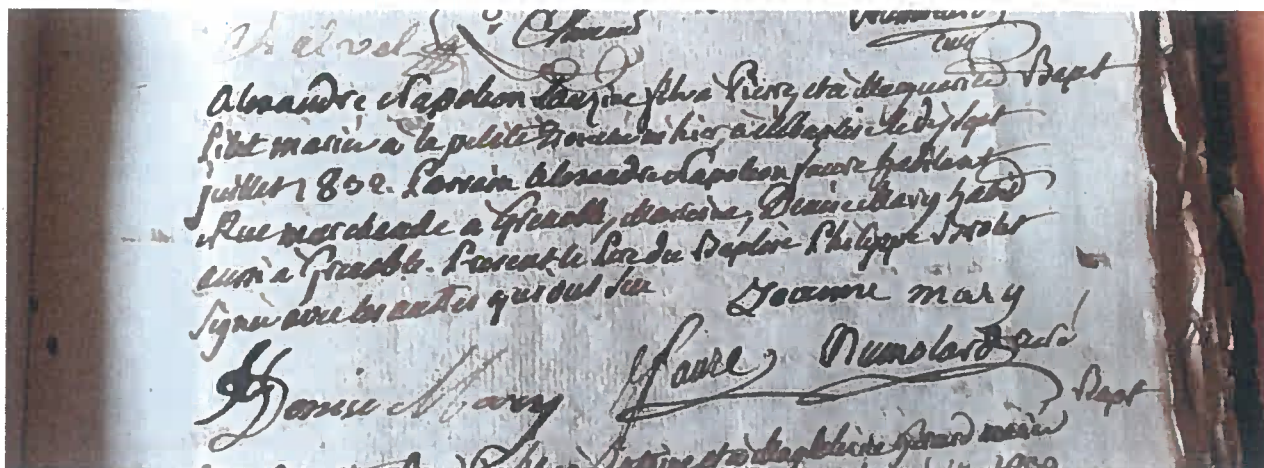
Transcription

Notte sur un tombeau muré contigu au mur de l'église. En creusant la fosse de Gabriel Thévénin décédé le 18 août 1830 le fossoyeur trouva à la profondeur ordinaire un tombeau muré qui longe le mur de l'église. Après avoir enlevé plusieurs briques plates d'une forme large avec un bord accroché, après avoir arraché quelques pierres scellées avec le mortier, il trouva une grande pierre plate ou Loze qu'il ne put branler et qu'il ne voulu pas dégager attendu qu'il était chargé d'une certaine quantité de lozes et que l'inhumation était pressante. Il brisa un angle de la pierre plate et put apercevoir dessous une sorte d'acqueduc ayant entré sa beche, il retira de ce creux muré un femur humain ; que je l'obligeai de retablir à sa place et de combler la brèche qu'il avait faite. Quelques temps après en creusant une autre fosse le long de celle de Thévénin, le fossoyeur trouva la confirmation de cette découverte le 16 août, toujours environnée de briques plates, de maçonnerie, et recouverte de la même loze.

Commentaire

Cf St Roch cimetièrre et Hypollite Mueller, et destruction de l'ancienne église

Juillet 1832, baptême d'un enfant prénommé Napoléon comme son parrain



Transcription

Alexandre Napoléon Laurine fils à Pierre et à Marguerite Pilet mariés à la Petite Tronche né hier, a été baptisé le dix sept juillet 1832. Parrain Alexandre Napoléon Faure habitant rue Marchande à Grenoble, marraine Denis Mary habit aussi à Grenoble. Présent le père du baptisé Philippe Brolet. Signé avec les autres qui ont su

		Jeanne Mary	Bapt
Denise Mary	Faure	Dumolard curé	

Bapt.
 nous Jacques Joseph **Purand** fils de **de**
 et de **Anc** **Bugey** habitant
 l'heure à onze heures du soir a été baptisé
 le quatorze Septembre de l'an républicain
 Monsieur Louis Alexandre **Mary** Maréchal
 de parson de la Mairie de **Sallan**
 phère **Mary** de **Sallan** a signé, non le
Marrain en présence de père **illiter**
Joseph **Raillane** qui a signé
Philix **Mary** **Mary** **Merai**
Raillane

Sept.
 Denise **Mary** fille de **Sieur** **Jean** & de **Dominique**
Jaquet de l'heure à onze heures du matin âgée de
 huit mois a été baptisée aujourd'hui dix
 Septembre 1832 le Père présent & a signé
 moi ainsi que **Sieur** **Jean** **Jaquet**
Jean **Mary**
Jaquet
Raillane

Mariage.
Jean **François** employé dans les Douanes
 en résidence à **S. Martin** de **Mire** fils majeur
 de **Sieur** **Jean** **Dorléans** & de **Anne** **Jacques** marié
 parti & demoiselle **Maria** **Charquette** d'origine
 de **Sieur** **Ferdinand** d'origine de **Sieur**
 de **Sieur** **Ferdinand** & de **Marguerite** **Charvin**
 mariés, l'autre part de mariage a été publié comme
 sans empêchement dans les paroisses respectives
 la bénédiction nuptiale aux futurs époux le dix-huit
 1832 en présence de **Sieur** **Jean** **Sierre** **Serrin**
Stienne **Beaugues**, **Domarica**, **Jean** **Giroud** & ont signé
 ainsi que le **Sieur** **Jean** **Sierre** **Serrin** & ont signé
 moi ainsi que le **Sieur** **Jean** **Sierre** **Serrin**
Dup **Raillane**

Transcription

Bapt

Louis Jacques Joseph Durand fils de Jacques maçon et de Anne Bugey habitans à la Pallu, né hier à onze heures du soir a été baptisé le quatorze septembre. Le parrain a été Monsieur Louis Alexandre mary maître de pension & la marraine Elizabeth Joséphine Mary. Le parrain a signé, non la marraine, en présence du père illitéré & de Joseph Berard qui a signé

Félix Mary Mary Berard Raillane Ptre

Sepul

Denise mary fille de Sieur Jean & de Demoiselle Adelle Jaquet décédée hier à onze heures du matin âgée de huit mois a été inhumée aujourd'hui dix-sept septembre 1832. Le père présent a signé avec moi ainsi que Sieur Jean Jaquet

Jean Mary J Jacquet Raillane

Mariage

Dorléans

Entre Sieur Jean François employé dans les douanes royales en résidence à St Martin de Miséré fils majeur & légitime de Sieur Jean Dorléans & d'Anne Jacquier mariés d'une part ; & Demoiselle marie marguerite Quintin, fille de service domiciliée à la Tronche, fille majeure et légitime de Sieur Ferréol Quintin & de Marguerite Chalvin aussi mariés, d'autre part. Le mariage a été publié canoniquement sans empêchement dans les paroisses respectives. J'ai imparti la bénédiction nuptiale aux futurs époux le dix-huit septembre 1832, en présence de Sieur Jean Pierre Perrin douanier et de Jean Etienne Beaughey, douanier, Jean Giroud, & ont signé avec moi ainsi que le mari non l'épouse illitérée & ont approuvé le mot Dorléans mis par apostille à la première ligne

Dorleans Giroud Perrin J Beaughey
Raillane Ptre

Transcription

Recherche sur St Ferjus martyr

Vainement j'ai fait plusieurs recherches pour découvrir, sur ce saint patron de la paroisse, des connaissances plus détaillées que celles contenues dans la légende de sa fête et celle du Martyrologium Gallicanum de Du Saussai. Les Bollandistes¹ se sont contentés de copier ce Martyrologiste. De Barbier, Dic. des Anonymes t3 p 545 à l'art. Gallia Christiana avait dit que les Bénédictins avaient rassemblé beaucoup de matériaux pour compléter leur ouvrage, ~~et~~ ouvrage ayant pour objet, entre autres les Provinces de Besançon, de Vienne, d'Utrecht et leurs suffragés, qui sont Belley - - Grenoble ; Ces matériaux ajoutait De Barbier, sont à la Bibliothèque du Roi, parmi les manuscrits de S Germain des Prés, sauvés de l'incendie de la Bibliothèque des religieuses de cette maison.

Il n'y avait rien de positif dans la notice de De Barbier. Cependant Mgr de Bruillard ayant fait un voyage à Paris en 1830, je lui remis la notice livrée de cet écrivain, avec prière de vouloir faire faire les recherches xxx dans la Bibliothèque du Roi. M L'évêq. après y avoir mis tout le zèle et les soins que lui inspiraient la mémoire du Martyr son prédécesseur, me fit répondre par son secrétaire le 25 mai 1830. Jusqu'à présent les recherches sur S Ferjus... etc ont été sans succès. On n'a pas trouvé à la Bibliothèque du Roi de manuscrit des PP Bénédictins sur la Province de Vienne.

Je n'ai pas examiné D Bougart Histoir franc. t 41. Je n'ai rien trouvé dans Teilli t1. Dans Duchene Hist franc et xxxx. Rien dans Fleury, rien dans Hist. xxxx Gallicum, rien dans Berault Berastet... Rien dans Hist de France de P Daniel. Dans celle de

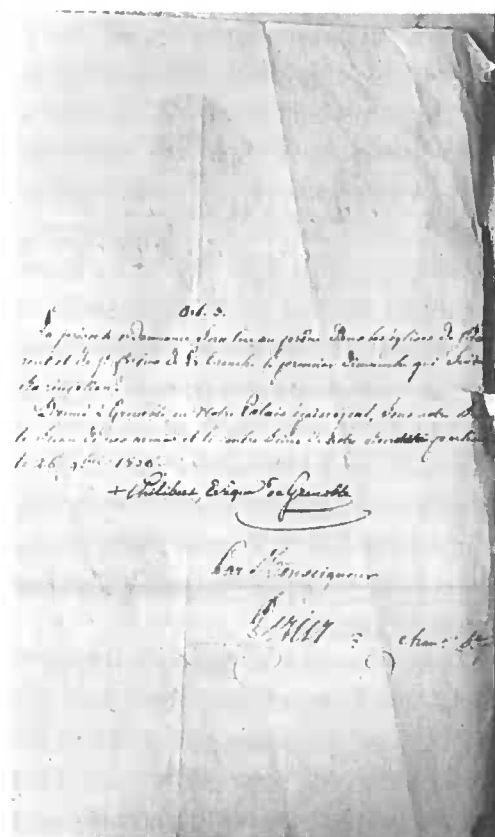
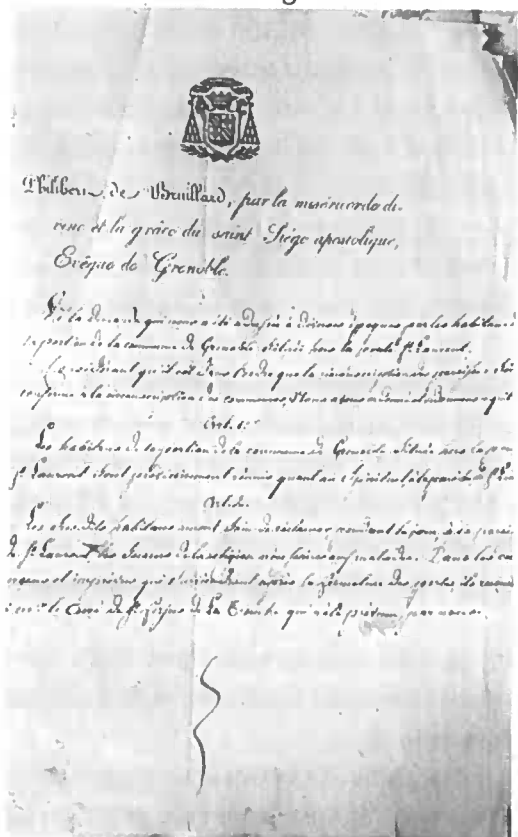
Les tems d'Ebroin² sont réellement Barbares, tems d'anarchie. On donnait alors le titre de Martyr aux personnes vertueuses mises à mort injustement. Si S Ferjus a été assassiné par les ordres d'Ebroin, comme l'avancent Du Saussi et les Bolandistes, il faut que cet évènement ait eu lieu avant 688 puisque ce xxxx fut assassiné lui même dans le courant de cette année. Belle vie de S Leger t 2 xxxx. Chorier dans son hist de Dauphiné ne dit pas un mot de notre Evêque ; et ce qu'il dit dans son nobiliaire en rédigeant le Cattalogue des Evêques de Grenoble n'offre que ce qu'on trouve dans les ouvrages précédents.

M l'abbé Bartheleme dans le manuscrit qu'il a laissé sur

¹ Société savante belge fondée au XVIIe siècle par Jean Bolland, dont le but premier est l'étude de la vie et du culte des saints.

² Ebroin, maire du Palais de Neustrie, aurait fait assassiner l'évêque de Grenoble, qui, comme d'autres évêques, semblait braver l'autorité du roi Clotaire III et du maire du Palais.

Lettre de l'évêque de Grenoble, au sujet des habitants de Grenoble hors la porte St Laurent, se trouvant à la fin du registre.



Transcription

Philibert de Bruillard, par la miséricorde divine et la grâce du saint Siège apostolique, Evêque de Grenoble

Vu la demande qui nous a été adressée à diverses époques par les habitans de la portion de la commune de Grenoble située hors la porte St Laurent.

Considérant qu'il est dans l'ordre que la circonscription des paroisses soit conforme à la circonscription des communes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

Art 1^{er}

Les habitans de la portion de la commune de Grenoble située hors la porte St Laurent sont provisoirement réunis, quant au spirituel, à la paroisse de St Laurent.

Art 2

Les sus-dits habitans auront soin de réclamer pendant le jour, à la paroisse de St Laurent les secours de la religion nécessaires aux malades. Dans les cas urgents et imprévus qui surviendront après la fermeture des portes, ils recourent à Mr le curé de St Ferjus de La Tronche qui a été prévenu par nous.

Art 3

La présente ordonnance sera lue au prône dans les églises de St Laurent et de St Ferjus de La Tronche le premier dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Grenoble en Notre Palais épiscopal, sous notre seing le sceau de nos armes et le contre seing de notre secrétaire particulier.

Le 26 9bre 1836

+ Philibert, Evêque de Grenoble
Par Monseigneur
Perier Chan Stre p

L'abbé Raillane, le curé Dumollard et Stendhal

Deux des personnes qui signent les baptêmes, les mariages ou les sépultures sont des personnages stendhaliens. La Tronche était le faubourg de Grenoble, de nombreuses familles y avaient leur résidence secondaire. Ci-dessous un extrait du chapitre XVIII de la *Vie d'Henry Brulard*, de Stendhal qui parle de l'abbé Raillane et du curé Dumollard :

Ce fut un prêtre infiniment moins coquin que l'abbé Raillane, il faut l'avouer, qui fut chargé de cette grande opération de ma première communion, à laquelle mon père, fort dévot dans ce temps-là, attachait la plus grande importance. Le jésuitisme de l'abbé Raillane faisait peur même à mon père ; c'est ainsi que M. Cousin a fait peur ici même au jésuite.

Ce bon prêtre, si bonhomme en apparence, s'appelait Dumollard et était un paysan rempli de simplicité et né dans les environs de la Matheysine, ou de La Mure, près le Bourg-d'Oisans. Depuis il est devenu un grand jésuite et a obtenu la charmante cure de La Tronche, à dix minutes de Grenoble (c'est comme la sous-préfecture de Sceaux pour un sous-préfet, âme damnée des ministres ou qui épouse une de leurs bâtardes).

Dans ce temps-là, M. Dumollard était tellement bonhomme que je pus lui prêter une petite édition italienne de l'Arioste en quatre volumes in-18. Peut-être pourtant ne la lui ai-je prêtée qu'en 1803.

La figure de M. Dumollard n'était pas mal, à cela près d'un œil qui était toujours fermé ; il était borgne, puisqu'il faut le dire, mais ses traits étaient bien et exprimaient non seulement la bonhomie, mais, ce qui est bien plus ridicule, une franchise gaie et parfaite. Réellement il n'était pas coquin en ce temps-là, ou pour mieux dire, en y réfléchissant, ma pénétration de douze ans, exercée par une solitude complète, fut complètement trompée, car depuis il a été un des plus profonds jésuites de la ville, et d'ailleurs son excellentissime cure à portée des dévotes de la ville, jure pour lui et contre ma niaiserie de douze ans.

M. le Premier Président de Barral, l'homme le plus indulgent et le mieux élevé, me dit vers 1816, je crois, en me promenant dans son magnifique jardin de La Tronche qui touchait la cure :

« Ce Dumollard est un des plus fieffés coquins de la troupe.

— Et M. Raillane, lui dis-je ?

— Oh ! Le Raillane les passe tous. Comment M. votre père avait-il pu choisir un tel homme ?

— Ma foi, je l'ignore, je fus victime et non pas complice. »

Depuis deux ou trois ans M. Dumollard disait la messe souvent chez nous, dans le salon à l'italienne de mon grand-père. La Terreur, qui jamais ne fut Terreur en Dauphiné, ne s'aperçut jamais que quatre-vingts ou cent dévotes sortaient de chez mon grand-père tous les dimanches à midi. J'ai oublié de dire que tout petit on me faisait servir ces messes et je ne m'en acquittais que trop bien. J'avais un air très décent et très sérieux. Toute ma vie les cérémonies religieuses m'ont extrêmement ému. J'avais longtemps servi la messe de ce coquin d'abbé Raillane qui allait la dire à la Propagation, au bout de la rue Saint-Jacques, à gauche ; c'était un couvent et nous disions notre messe dans la tribune.

Par ailleurs, Stendhal était l'ami fidèle de Louis de Barral (1783-1859), fils de Joseph-Marie de Barral, cité plus haut (juin 1828).

